



Aubervilliers, le 13 juillet 2015

La Municipalité s'indigne du traitement réservé aux habitants d'Aubervilliers par la Poste et rappelle cette dernière à ses missions de service public.

Selon La Poste, ses clients attendent en moyenne six minutes avant d'être reçus au guichet. Les habitants d'Aubervilliers aimeraient pouvoir confirmer cette moyenne ! Mais la réalité en est loin... Jusqu'au tragique incendie de la rue des Postes il y a maintenant un an, Aubervilliers et ses 77 000 habitants comptaient trois bureaux. Aujourd'hui, malgré l'insistance de la Municipalité en faveur de la réouverture du bureau fermé dans le quartier Villette-Quatre Chemins, la commune n'en a plus que deux. Tandis qu'à Paris, il y a un bureau pour 12 000 habitants, dans notre ville c'est un pour 38 500 !

Les classes populaires, nombreuses dans la ville, ont besoin de La Poste, ses services bancaires étant plus accessibles en vertu de ses missions de service public.

C'est dans ce contexte que la Municipalité a été alertée par les habitants, qui subissent une dégradation supplémentaire du service rendu, notamment dans le bureau principal en centre-ville. Les agents sont en sous-effectif, les files d'attente s'étirent sur le trottoir, des opérations bancaires sont rendues impossibles (mandats, virements...), et des fermetures avant l'heure sont unilatéralement mises en œuvre.

Pourquoi La Poste réserve-t-elle ce traitement à une ville comme Aubervilliers, à un département comme la Seine-Saint-Denis ? Serait-ce parce que les usagers ne répondent pas à l'image de la « clientèle patrimoniale » que l'enseigne veut attirer pour sa Banque postale ? La pénurie de moyens organisée par la direction de La Poste affecte simultanément les conditions de travail de ses agents et le service rendu aux usagers. On est bien loin des obligations de service public universel qui incombent à cette entreprise qui appartient à l'État.

La Municipalité s'indigne du traitement réservé par La Poste aux habitants et à ses agents et rappelle cette dernière à ses missions de service public. C'est pourquoi nous nous mobilisons et appelons aujourd'hui à un rassemblement devant le bureau de la poste centrale à 14h00 pour exiger :

- le renforcement immédiat des effectifs dans les bureaux de poste de la commune ;
- la réouverture de toutes les opérations bancaires ;
- le respect des horaires affichés ;
- la réouverture du troisième bureau de poste dans le quartier Villette-Quatre Chemins;
- la concertation systématique avec la Municipalité, conformément aux engagements de La Poste dans son contrat avec l'État.

La Municipalité